



**HAL**  
open science

## Réseaux d'écoles en Centre Bretagne. 25 ans de coopération sur un territoire

Christian Derrien

► **To cite this version:**

Christian Derrien. Réseaux d'écoles en Centre Bretagne. 25 ans de coopération sur un territoire. Ecoles, territoires et numérique : quelles collaborations ? quels apprentissages ?, Oct 2019, Clermont-Ferrand, France. hal-02314188

**HAL Id: hal-02314188**

**<https://hal.science/hal-02314188>**

Submitted on 11 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Réseaux d'écoles en Centre Bretagne 25 ans de coopération sur un territoire

**Christian Derrien**

Maître de conférences honoraire - Université Rennes 2

Vice-président de Roi Morvan Communauté en charge de l'éducation

## Résumé

Cette communication est une synthèse des travaux de recherche ayant porté sur l'analyse d'un réseau d'écoles rurales mis en place depuis 1993 en Centre-Bretagne par l'Éducation nationale. Ce réseau fonctionne de manière ininterrompue depuis 25 ans à la satisfaction des enseignants, enfants, parents et élus du territoire. Il nous paraissait important de faire un retour sur cette expérience qui s'est inscrite dans la durée et ancrée à un territoire. L'analyse s'est intéressée aux collaborations qui ont pu être mises en œuvre entre les acteurs de cette communauté-territoire (Jacquier, 2011).

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte général et les conditions qui ont permis à ce réseau d'écoles de se structurer, celles-ci relevant de dimensions multiples : institutionnelle, politique et technologique. Nous verrons par ailleurs que l'originalité de cette expérience que l'on dénomme le « Réseau du pays du Roi Morvan » est constituée une organisation réticulaire à deux niveaux. Le premier étant structuré par le regroupement des écoles en « mini-réseaux » de 3 à 4 établissements (les RER : réseaux d'écoles rurales) et un second niveau rassemblant ces RER en un grand *Réseau du pays Roi Morvan* coordonné par un Centre d'animation pédagogique situé sur le territoire, financé par la collectivité intercommunale et géré par un enseignant-animateur.

Dans un second temps nous exposerons la variété des partenariats et des coopérations qui s'y sont développées durant cette période par une synthèse descriptive des travaux de recherche ayant porté sur cette relation entre des réseaux d'écoles et leur territoire.

## Introduction

La communication proposée est une synthèse des travaux de recherche ayant porté sur l'analyse d'un réseau d'écoles rurales mis en place en 1993 en Centre-Bretagne par l'Inspection académique du Morbihan. Ce réseau fonctionne de manière ininterrompue depuis 25 ans à la satisfaction des enseignants, des enfants, des parents et des élus du territoire. Il nous paraissait intéressant de faire un retour sur cette expérience qui s'est inscrite dans la durée et ancrée à un territoire. Nous nous intéresserons essentiellement à une analyse des collaborations qui ont pu être mises en œuvre entre les acteurs de cette communauté-territoire (Jacquier, 2011).

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte général et les conditions qui ont permis à ce réseau d'écoles de se structurer, celles-ci relevant de dimensions multiples : institutionnelle, politique et technologique. Nous ferons état également de l'originalité organisationnelle qui s'est développée dans cette expérience que l'on dénomme le « Réseau du pays du Roi Morvan » (réseau PRM). Nous verrons qu'il s'est constitué en une organisation réticulaire à deux niveaux. Le premier étant structuré par le regroupement des écoles en « mini-réseaux » de 3 à 4 établissements (les RER : réseaux d'écoles rurales) et un second niveau rassemblant ces RER en un grand *Réseau du pays Roi Morvan* coordonné par un Centre d'animation pédagogique situé sur le territoire,

financé par la collectivité intercommunale et géré par un enseignant-animateur EMALA<sup>1</sup> mis à disposition par l'Inspection académique.

Dans un second temps nous présenterons la variété des partenariats et des coopérations qui ont été développées grâce à la mise en place d'organisation réticulaire. Nous nous engagerons dans une démarche de synthèse descriptive des travaux de recherche ayant porté sur cette relation entre des réseaux d'écoles et leur territoire durant cette période.

### **Les réseaux sociotechniques**

Dans le champ de l'éducation, la notion de réseau couvre une multitude de significations. Nous avons précédemment retracé la généalogie de la notion et montré dans une étude (Derrien, 2007) que la mise en réseaux de l'Ecole est l'aboutissement de la convergence de plusieurs mutations : politique (lois de décentralisation 1982-83), structurelle (processus de regroupements scolaires), technologique (intégration de la convergence numérique et de l'internet).

L'Ecole, soumise au développement des réseaux technologiques, voit le contexte professionnel de ses enseignants subir de profondes transformations. Nous étudions depuis de nombreuses années l'usage du concept de réseau dans les situations éducatives et il nous est apparu important d'aborder cette question dans une approche sociotechnique (Akrich, 1989), c'est-à-dire en intégrant en préalable l'idée d'une construction dialectique des évolutions entre le social et la technique, l'un agissant sur l'autre et réciproquement. Ivan Illich, philosophe et penseur de l'écologie politique, a été l'un des premiers intellectuels à introduire le concept de réseau dans le champ éducatif (Illich, 1973), en le sollicitant à la fois en tant que « matrice organisationnelle » et « maillage technologique » lors de sa théorisation des *réseaux de savoirs*. La vision diachronique que nous avons adoptée lors de notre analyse nous a permis, de distinguer des périodes marquées par des usages variant en fonction des évolutions techniques mais aussi relativement aux avancées de la psychopédagogie provoquant des « influences réciproques » (Pouts-Lajus, 1998).

L'évolution rapide des premiers grands plans d'équipement des années 1980 de l'informatique « personnelle » avec ses usages bureautiques spécifiques vers une informatique « communicante » au cours des années 1990 s'appuyant notamment sur le développement des réseaux et de l'internet, a fondamentalement modifié le rapport enseignant/enseigné et l'environnement dans lequel ils évoluent.

Désormais, depuis la convergence technique, les discours évoquent « l'ère du numérique » (années 2000 à nos jours), renforçant, fluidifiant et accélérant le mouvement technologique de mise en réseaux des structures et des acteurs dans les situations éducatives. Aujourd'hui, cette convergence numérique réorganise progressivement l'espace/temps de l'école et, par là-même, la forme scolaire traditionnelle telle que nous la connaissions (Derrien, 2014).

### **Communauté de pratique en réseau**

Le contexte professionnel des pratiques de la communauté des enseignants s'en trouve profondément transformé. Ainsi le concept de *communauté de pratique* nous a paru être une base théorique pertinente pour nous aider à la compréhension du fonctionnement et de l'engagement de cette communauté professionnelle au sein de ce *Réseau du Pays du Roi Morvan*.

---

<sup>1</sup> EMALA : Équipe mobile académique de liaison et d'animation.

« Les communautés de pratique sont des groupes d'individus partageant, le même ensemble de problèmes, ou une passion autour d'un thème spécifique et qui approfondissent leurs connaissances et leur expertise en interagissant régulièrement.» (Wenger et al., 2002, p 4.)

Ce dernier auteur a par la suite mis en avant la nature dynamique de l'appartenance à une communauté de pratique car elle émerge « d'une histoire sociale d'apprentissage en pratique, d'une sorte de partenariat d'apprentissage, qui au cours du temps donne naissance à une structure sociale » et « là, l'apprentissage ne consiste pas simplement à en devenir membre, mais à former la communauté. » (Wenger, 2017, p 20).

Par ailleurs, au fil de l'expérience le concept nous a aidé à affiner et distinguer les niveaux interpersonnels et ceux collectifs à l'œuvre au sein des différents réseaux dont nous présentons le fonctionnement plus loin. « *L'intérêt du concept de communauté de pratique est double. Il permet de rendre compte du processus de création et de diffusion de connaissances et il permet également de faire le lien entre les phénomènes microsociaux (les relations interindividuelles) et les comportements collectifs et organisationnels.* » (Cohendet et al., 2000)

### **Le contexte général**

L'histoire de la mise en réseaux des 25 écoles de ce secteur rural du nord-ouest morbihannais appelé le *Pays du Roi Morvan* trouve ses origines au début des années 1990.

A cette époque deux dynamiques, celle de l'intercommunalité et celle des regroupements scolaires, ont convergé pour donner naissance à cette expérience. L'événement déclencheur a été la décision du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT de Mende, 1993) qui adopta un moratoire de 6 mois suspendant la fermeture de tout service public dans les communes rurales et incita l'ensemble des administrations départementales à coopérer et innover pour « redynamiser les zones rurales notamment avec les nouvelles techniques de communication (NTC) ».

#### ***Contexte institutionnel***

C'est dans ce contexte national que le département du Morbihan mène à partir de 1993 une politique volontariste dont les intentions sont annoncées dans un document intitulé « *L'amélioration du service public d'éducation en zone rurale* » qui servira de référence aux inspecteurs de l'Education nationale (IEN) concernés. Le déploiement du projet est facilité par l'existence d'une dynamique de coopération entre élus au sein d'un Syndicat intercommunal qui se transforma par la suite en Communauté de communes du Pays du Roi Morvan (1999).

La question rurale fait donc, à partir de cette époque, partie des préoccupations de l'Inspection académique du Morbihan. Parmi les grands objectifs annoncés il s'agit, selon les termes des documents administratifs produits à l'époque, de « ***lutter contre l'isolement des écoles en milieu rural, favoriser le développement d'une pratique culturelle innovante, développer l'utilisation des NTIC.*** ».

Au-delà de ces intentions novatrices, un autre objectif majeur, sinon prioritaire, est de « *promouvoir des formes d'organisation visant à améliorer la qualité du Service Public d'Education* ». Il faut en effet revenir quelques décennies en arrière pour voir les administrations départementales confrontées dans leur mission de gestion des postes à une forte désertification des zones rurales. Ainsi depuis les années 1960, divers schémas ont été imaginés, dont les principaux sont les RPI (*regroupements pédagogiques intercommunaux*) et les RER (*réseaux d'écoles rurales*).

### ***Contexte politique local***

L'école est devenue un enjeu d'aménagement du territoire. Les élus font en effet du maintien des services publics - et en particulier de l'école - la condition même de la réussite d'une politique locale de revitalisation du tissu économique, social et culturel. Ce contexte général contribue à un accueil enthousiaste du nouveau concept organisationnel qu'est le RER. En effet il s'agit cette fois de maintenir chacune des écoles sur l'ensemble des communes, quelque soit leur taille, en les organisant dans une coopération étroite. La mise en réseau permet en effet aux écoles rurales de sortir de leur relatif isolement notamment en favorisant la coopération des enseignants en équipes pédagogiques plus larges et en engageant un partenariat avec les collectivités locales en vue de les impliquer davantage dans leur investissement éducatif.

### ***Contexte technologique***

Nous verrons que de nombreuses dimensions nécessitent d'être prises en compte pour la bonne compréhension de ces évolutions.

En effet les premières activités des réseaux mis en place sur ce territoire se sont fortement inspirées des pratiques développées par le réseau télématique Freinet (Derrien, 1995) au sein duquel la diversité et la place des outils de communication à des fins pédagogiques étaient importantes. Cependant, sur la longue période étudiée, les acteurs du réseau d'écoles ont changé, chacun apportant sa sensibilité et ses compétences pédagogiques propres, impulsant parfois de nouvelles orientations au développement des activités. Les outils de communication se sont fortement transformés également au fil des années : le réseau télématique des minitels laissant la place au réseau internet des ordinateurs, puis à celui des tablettes et des smartphones. Ces transformations technologiques ont indirectement provoqué des modifications dans différentes dimensions de l'environnement en interaction avec les écoles.

### ***La dynamique éducative et culturelle territoriale***

Nous évoquerons plus loin une des dimensions importantes du projet initial, « le développement d'une pratique culturelle innovante », qui a servi de fil conducteur et de moteur à la production collective des réseaux d'écoles tout au long de ces années.

Par ailleurs nous montrerons les transformations importantes, également relevées dans l'expérience québécoise *Ecoles Éloignées en Réseau* (Prévost et al, 2007), qui ont conduit à un renforcement du lien du réseau d'écoles avec le territoire et les collectivités locales. Au point d'avoir régulièrement assisté, dès lors qu'une administration mettait en péril l'avenir de cette organisation ou son financement, à une mobilisation et à des stratégies collectives (communauté éducative et élus) afin de pérenniser cette dynamique éducative territoriale.

## **Le Réseau du Pays du roi Morvan**

Cette tension entre les formes d'organisation : le RPI plutôt préféré par l'administration (économie de postes budgétaires), le RER plutôt par les élus (maintien de chaque école communale) est présente au cœur même de l'administration départementale où les différents IEN (inspecteurs de l'éducation nationale) chargés de la nouvelle mission montrent leurs divergences jusque dans la mise en application des mesures sur le terrain. Ce contexte particulier aboutit malgré tout à la mise en œuvre sur ce bassin d'une politique éducative cohérente qui s'est appuyée sur une structure d'ensemble organisée en 2 niveaux mis en place simultanément : les réseaux d'écoles et le réseau de pays.

### ***Les réseaux d'écoles rurales***

Les premiers sont négociés avec chacune des communes dont l'établissement est invité à rejoindre le réseau constitué en général de 3 écoles formant une unité pédagogique. Les activités répondant aux objectifs de la charte sont définies et réalisées dans le cadre d'un projet élaboré par une équipe pédagogique élargie. C'est ainsi un nouveau paysage scolaire qui prend progressivement forme sur ce territoire. On voit ainsi apparaître une nouvelle fonction, celle de coordonnateur de réseau – en général un(e) des directeur(trice)s, ainsi que de nouvelles instances décisionnelles : le « conseil de réseau » – rassemblant les membres des différents conseils d'écoles – ainsi que le « conseil des maîtres du réseau ».

Six RER voient le jour, regroupant 19 écoles sur les 25 que compte le Pays du roi Morvan.

### ***Le réseau de pays***

Le second niveau, relevant davantage de la « macro-organisation », fédère précisément la totalité de ces écoles et donc les 6 RER dans ce qui s'appelle le « réseau de pays ». A ce niveau il y a également apparition d'une nouvelle fonction : l'enseignant-animateur rural, dont le rôle primordial est de coordonner l'ensemble de ce dispositif autour d'un projet cohérent répondant là aussi aux objectifs de la Charte. Parallèlement aux moyens humains complémentaires mis en place par l'Inspection académique (les coordonnateurs de RER ont également une décharge d'une demi-journée chaque semaine), des moyens de fonctionnement sont négociés auprès des collectivités locales (Syndicat intercommunal, Conseil Général) afin d'en assurer le bon fonctionnement. C'est ainsi qu'une structure importante voit le jour : le Centre d'animation pédagogique (CAP) qui joue, en plus de la fonction de base matérielle de l'animateur, le rôle de plaque tournante pour l'ensemble des écoles et RER impliqués dans le projet. Cette structure devient un véritable centre de ressources culturelles et techniques grâce aux investissements conséquents réalisés au fil des années par le Syndicat intercommunal. Il est clair que cette nouvelle structuration de l'espace scolaire rural n'aurait pu voir le jour sans une collaboration étroite entre l'administration de l'Education Nationale et les élus des collectivités locales.

### **Réseaux, partenariat et coopération**

Il faut une bonne année scolaire à l'administration pour mener de front la plupart des négociations avec les élus et il faut aussi convaincre les enseignants du bien-fondé de la démarche. Aussi les principaux éléments du dispositif sont en place à la rentrée de l'année scolaire 1994-95. La plupart des RER ont alors été négociés et sont opérationnels, le Centre d'animation pédagogique vient d'ouvrir, la première « convention de pays », annonçant le cadre général et les engagements des différents partenaires, vient d'être signée et le « projet de pays » précisant les actions envisagées est rédigé.

### ***Vers un « Espace culturel rural »***

Il nous semble intéressant de donner un aperçu synthétique de deux domaines qui ont connu un développement particulier : le culturel et les technologies de communication. Il est vrai que la convention est très explicite de ce point de vue : « *Chaque année un programme d'actions sera élaboré et réalisé, en priorité, dans le domaine de la communication et les domaines culturels (dont celui de la culture locale).* »

Car l'idée d'« espace culturel rural » circule dans les milieux spécialisés, et notamment au Ministère de la Culture par le biais des Directions régionales à l'action culturelle (DRAC). Le concept a été élaboré en collaboration avec le Secrétariat à l'aménagement du territoire. Il s'agit encore cette fois de lutter contre l'isolement

géographique et culturel et de dynamiser le tissu associatif et la vie culturelle en milieu rural. Il est constaté que « *l'évolution du milieu rural et de l'école rurale fait naître la crainte d'une pénalisation de l'enfant habitant ce milieu* »<sup>2</sup>. Aussi pour aller à l'encontre de cette tendance, il s'agit de développer une politique culturelle s'appuyant sur les structures scolaires qui ont l'avantage d'être présentes sur tout le territoire national : « *Faire des établissements scolaires des lieux à partir desquels se développeraient des activités à caractère culturel, fondées sur des ressources locales et destinées à animer la vie locale.* »

C'est donc dans ce contexte que s'est mis en place une politique culturelle en milieu scolaire sur le Pays du roi Morvan en liaison avec la DRAC. Un comité de pilotage s'est constitué la première année afin de conduire les différentes phases de réflexion, préparation et de suivi du plan d'actions qui s'est élaboré avec les différents partenaires.

Plusieurs domaines d'intervention, outre le patrimoine et l'environnement d'une grande richesse locale, sont retenus comme terrains d'intervention: musique, danse, arts plastiques, cinéma-audiovisuel et lecture-écriture.

L'ensemble des actions culturelles sont menées à partir du Centre d'animation pédagogique et coordonnées par l'enseignant-animateur rural en partenariat avec les acteurs culturels locaux (Musée, Ecole de musique, bibliothèques municipales, associations, etc.) mais aussi des instances-ressources extérieures (Ecole des Beaux-arts, Médiathèque départementale, CDDP, Orchestre symphonique de Bretagne, associations et résidences d'artistes professionnels, librairies, etc.).

#### ***Rencontres culturelles, salon du livre, spectacles, expositions***

C'est ainsi toute une dynamique culturelle extrêmement riche en termes de ressources, partenariats et collaborations diverses qui se met en place. Une grande majorité des écoles, selon leurs projets pédagogiques de l'année, y adhèrent régulièrement avec intérêt étant donné l'offre de ressources conséquente et variée. Tous les ans un travail de fond réalisé par les enfants avec de nombreux artistes professionnels de diverses disciplines se développe sur tout le territoire en s'inspirant régulièrement des ressources locales (patrimoine, environnement naturel, architecture, etc.). Puis, en général de janvier à juin, pendant près de six mois, les événements culturels se succèdent mettant en scène les performances des artistes et les réalisations des enfants : les Rencontres culturelles, Salon du livre, spectacles, expositions, chorales ...

La configuration « tripolaire » du territoire, sans véritable ville centrale, conduit les différents groupes de réflexion auxquels participent les enseignants à concevoir l'organisation de ces événements culturels sur les 3 anciens chefs-lieux de canton, en spécialisant chaque pôle : arts plastiques, lecture-écriture, théâtre-danse.

Cette effervescence d'activités culturelles, largement fédérée par les deux événements-phares, les Rencontres culturelles et le Salon du livre, n'a pu voir le jour et ne peut pérenniser les collaborations entre les nombreux acteurs que grâce à des outils de communication et une organisation en réseaux performants.

#### ***NTIC, TICE, technologies numériques et projet de territoire***

Le second volet largement mis en avant dans les objectifs affichés de l'administration dès l'origine du projet est celui des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la

---

<sup>2</sup> Document interne à la DRAC

communication). Il est vrai que le contexte est très favorable. A l'image du célèbre *Plan Informatique pour tous*, lancé en 1985 dans l'euphorie ambiante de l'arrivée massive de la microinformatique, l'avènement du multimédia et surtout de l'internet au milieu des années 1990 va relancer fortement le thème de l'équipement avec l'introduction de ce que l'on pourrait appeler l'informatique communicante. La décentralisation ayant fait son chemin parallèlement, nous voyons de nombreux élus de pays ruraux, à la recherche d'une image moderne et valorisée de leur territoire, s'engager dans cette voie.

Au Pays du roi Morvan la mise en place des réseaux d'écoles rurales induit une mise en relation structurelle des écoles et la plupart des projets de RER intègrent le principe de l'utilisation des nouveaux outils de communication.

Ce Réseau du Pays du Roi Morvan qui fonctionne désormais depuis 25 ans a connu plusieurs périodes technologiques liées à l'évolution très rapide de ce secteur : tout d'abord une phase « minitel-fax » (1993-1997) qui a structuré le réseau grâce à une messagerie télématique de coordination très soutenue, suivie de la période « Internet » à partir de 1998 (mail, site web, blog, etc. - toujours en activité), avec l'intégration au cours des années 2000 de nouveaux outils numériques individuels et collectifs (tableaux TBI, tablettes, ENT, etc.).

L'outil internet s'est développé dans un contexte relativement favorable et dans une logique de continuité au service du projet de pays. Les premières connexions d'écoles utilisant cette nouvelle technologie ont été réalisées en 1996 et se sont généralisées progressivement à l'ensemble du territoire dans le cadre du programme académique « Réseau Bretagne Ecoles ». A la rentrée scolaire 2000, cette dynamique NTIC prend encore davantage d'ampleur puisque les 25 écoles du *Pays du Roi Morvan* bénéficient de 54 ordinateurs multimédias grâce au programme « Ecoles, territoires, réseaux et TICE » initié par la DATAR<sup>3</sup>.

Les écoles ont régulièrement répondu aux appels à projets<sup>4</sup> qui se succèdent : 1998, 1999, 2007, 2015, 2018. Les premières fois collectivement avec une dimension territoriale<sup>5</sup>, puis plus isolément et individuellement (équipement en TBI), ou en lien avec le collège (collèges connectés / équipement en tablettes), et aussi avec la spécificité rurale (ENIR). Ces plans ont permis aux écoles du territoire d'acquérir et de renouveler les équipements au fil des évolutions technologiques.

Dans cette panoplie les divers outils numériques communicants utilisés durant ces nombreuses années ont été d'une grande efficacité dans la conduite du projet de territoire tel qu'il a été exposé précédemment. Ils ont en effet permis la constitution d'une réelle organisation en réseau des écoles autour d'un Centre de ressources de proximité négocié avec la collectivité locale et l'administration.

Ce Centre d'animation pédagogique, à partir duquel se négocie une grande partie des actions de toute nature, dispose ainsi d'un système de communication, qui se complète au fil du temps, permettant de diffuser régulièrement auprès des écoles dispersées sur ce vaste territoire les informations concernant l'actualité du projet de pays. Ce même dispositif permettant par ailleurs aux écoles d'y réagir très rapidement et de communiquer entre elles. Cette diversité de technologies numériques de communication a permis

---

<sup>3</sup> DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

<sup>4</sup> Les programmes et appels à projets - 1998 : « Territoires et nouvelles pratiques pédagogiques » ; 1999 : « Ecoles, territoires, réseaux et TICE » ; 2002 : « Ecole numérique rurale 1 » ; 2009 : « Ecole numérique rurale 2 » ; 2013 : « Collèges connectés » ; 2017 : Ecoles numériques innovantes et ruralité – ENIR 1 ; 2019 : Ecoles numériques innovantes et ruralité – ENIR 2.



d'accompagner, à chaque période, les réseaux dans leurs activités - même internationales avec le *Réseau Mosaïques* (Derrien, 2002c) - et de répondre au besoin de circulation rapide de l'information propre aux organisations réticulaires réparties dans l'espace (Castells, 2001).

L'utilisation régulière des outils numériques de communication, mis au service des différents projets du territoire, contribue par ailleurs, pour l'ensemble de la communauté scolaire, à des processus effectifs d'appropriation et d'intégration des TICE. Contrairement à de nombreux plans d'équipement aux finalités souvent superficielles, la conduite de projets collaboratifs entre écoles dispersées sur un même territoire implique une utilisation réelle et fonctionnelle de ces outils, induisant un ancrage effectif de pratiques en prise avec la réalité de la vie sociale contemporaine. Une recherche de l'INRP<sup>6</sup> (Derrien, 2003), menée sur l'ensemble du territoire a montré une importante appropriation de ces outils par les enseignants. Le bilan de leur intégration dans les pratiques pédagogiques est plus mitigé mais optimiste : elle se réalise progressivement par étapes et de façon pragmatique dans un cadre professionnel de grande complexité qu'est celui d'une classe.

Car parallèlement à la communication « organisationnelle » facilitée par les réseaux techniques, nous assistons à tout un travail pédagogique développé à travers la mise en place du site internet du Centre d'animation pédagogique (janvier 1997) qui a été réorganisé en 2015. Ce site rassemble une multitude de ressources diverses à la fois pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Il est devenu un portail de partage et de diffusion des travaux multimédias réalisés par les différentes écoles et réseaux. Cette dynamique pédagogique se développe plus lentement, la maîtrise de ces outils en situation de classe étant bien plus complexe que la simple communication fonctionnelle inter-écoles.

De ce volet NTIC mis en avant dans les objectifs académiques, on retiendra, malgré les difficultés classiques mais néanmoins réelles liées au matériel et à la formation, un effet d'« intégration globale » tout à fait intéressant de ces nouveaux outils, à la fois sur le plan organisationnel (territoire), personnel (l'enseignant) et pédagogique (les enfants).

### **En conclusion**

La rétrospective de ces vingt-cinq années d'expérience nous a mis en perspective une dynamique partenariale de structuration de l'espace scolaire primaire de ce secteur rural du Centre-Bretagne. Elle s'est construite à partir de la conjonction d'une démarche institutionnelle et académique et d'un engagement politique local qui a permis le maillage du territoire par la mise en place de réseaux d'écoles rurales dans une négociation avec le niveau communal et intercommunal.

Cette structuration organisationnelle s'est couplée, comme on l'a vu, avec l'essor et l'intégration régulier des outils de communication numériques développant et accélérant sur l'ensemble du territoire des formes de coopération et de mutualisation dans la conduite d'activités culturelles importantes en lien étroit avec les ressources du territoire. C'est l'ensemble de la communauté scolaire, enfants et enseignants, mais aussi parents et élus, qui ont bénéficié des effets de cette nouvelle approche territoriale.

---

<sup>6</sup> INRP : Institut National de la Recherche Pédagogique

L'expérience globale qui a été menée sur cet espace rural relève de ce que l'on pourrait nommer une innovation multiforme dynamique (structurelle, technologique, partenariale). Le processus de changement lié inévitablement au concept d'innovation n'a cessé de soumettre les acteurs en présence à de nécessaires adaptations au fil du temps. En quelques années le cadre professionnel des enseignants du territoire a été fortement modifié.

La communauté de pratique en réseau qui s'est progressivement organisée sur ce territoire, grâce aux outils de communication numériques, a permis aux enseignants d'intégrer et de participer au projet pédagogique du Réseau de pays et surtout, comme le souligne E. Wenger-Trayner, « ne pas simplement à en devenir membre, mais à former la communauté » (Wenger, 2017) à travers son engagement pédagogique et personnel.

Le passage du schéma de l'école isolée à celui d'une école en réseau déstabilise les pratiques pédagogiques, il nécessite dès lors un accompagnement institutionnel important et effectif. L'administration de l'Education Nationale doit s'interroger sur ces nouvelles missions qui lui incombent et se repositionner elle-même de manière pertinente dans ces nouveaux environnements réticulaires.

## Références bibliographiques

- Akrich, M. (1989). La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques. In *Anthropologie et sociétés* ; vol. 13, n° 2, p. 31-54.
- Castells, M. (2001). *La galaxie Internet*. Paris : Fayard.
- Cohendet, P., et al. (2002). Governance of communities within and between firms, *Paper presented at the Egos 18th colloquim*, Barcelona, July.
- Derrien, C., Bédécarrats, P., Morne, J.-J., (coord.) (1993). *Ecoles en réseaux : Télématique et pédagogie Freinet*. Rennes : U Media, 170 p.
- Derrien, C. (1995). Le réseau télématique « Freinet ». Dynamique communicationnelle de classes en innovation. 1985-1994. Thèse de doctorat, Lettres et sciences humaines, Université de Caen, 740 p.
- Derrien, C. (2002a). Enseignants en zone rurale: à la recherche de la communauté en ligne. In Chapelain, B. (dir.). In *Écritures en ligne : pratiques et communautés*. Université Rennes 2.
- Derrien, C. (2002b), L'école rurale mise en réseaux, in Des réseaux aux communautés éducatives : Quels nouveaux savoirs pour les enseignants ?, *Réponses Institutionnelles, Revue du CERPPE, n°6*.
- Derrien, C. (2002c), Le réseau d'écoles « Mosaïque » et l'échange interculturel par internet, in Des réseaux aux communautés éducatives : Quels nouveaux savoirs pour les enseignants ?, *Réponses Institutionnelles, Revue du CERPPE, n°6*.
- Derrien, C. (2003). Conditions d'intégration d'internet par les communautés scolaires. Le cas des écoles rurales du Pays du Roi Morvan. Rapport de recherche. Paris : INRP (Institut National de la Recherche Pédagogique).
- Derrien, C. (2007). L'école rurale et les politiques territoriales : décentralisation et réseaux. In Yves, J. (dir.). *Géographies de l'école rurale. Acteurs, réseaux, territoires*. Paris, Ophrys.
- Derrien, C. (2014). L'École en réseaux. In *Sciences de la société*, (91), 62-83.
- Illich I. (1971). *Une société sans école*. Paris : Seuil.
- Jacquier, C. (2011). Qu'est-ce qu'une communauté? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui?. *Vie sociale*, 2(2), 33-48.
- Laferrière, T. (2005). Les communautés d'apprenants en réseau au bénéfice de l'éducation. In *Encounters on Education vol. 6*, p. 5 à 21.
- Laferrière, T. (2017). Apprendre ensemble à enseigner dans une communauté en réseau : *co-design*, participation à des projets et à des programmes de proximité. In Soulier, E., Audran, J. (dir.). *Communautés de pratique et management de la formation*. Belfort, Presses universitaires de l'UTBM.
- Pouts-Lajus S., Riché-Magnier M., (1998). Education et technologies de l'information : des influences réciproques. *Dossier « A l'heure d'Internet »*, Cahiers pédagogiques n° 362.
- Prévost, P., Lussier, K., Boyer, M., & Authier, S. (2007). *La création de synergie école-communauté : dynamique reliée au projet ÉÉR*. Rapport de recherche, CEFRIO et Développement économique, Innovation et Exportation, Québec.
- Wenger, E. (2005). La théorie des communautés de pratique. Université Laval, Ste-Foy, Qc : PUL.

Wenger, E. (2017). Réflexion sur la formation : l'optique des communautés de pratique. In Soulier, E., Audran, J. (dir.). *Communautés de pratique et management de la formation*. Belfort, Presses universitaires de l'UTBM.